



14ème législature

Question N° : 98	De M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social		Ministère attributaire > Travail
Rubrique >emploi	Tête d'analyse >politique de l'emploi	Analyse > efficacité.
Question publiée au JO le : 03/07/2012 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Date de renouvellement : 14/01/2014 Date de renouvellement : 09/09/2014 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'échec de la politique de l'emploi libérale. S'agissant des exonérations de cotisations, le risque de voir se créer des "trappes à bas salaire" est souligné, les exonérations poussant les employeurs à baisser les salaires d'embauche et à réduire leur progression. Le RSA, qui autorise le maintien de certaines prestations sociales lors du retour à l'emploi, pose lui des problèmes de qualité des emplois concernés et fait courir un risque de "trappe à pauvreté laborieuse", par la subvention des emplois peu rémunérés et à temps partiel. Au vu de ces constats, il lui demande s'il compte stopper la politique de l'emploi libérale des gouvernements précédents.